

Nombre de Conseillers en exercice :	33	EXTRAIT du PROCÈS-VERBAL des DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Présents :	27	
Représentés :	5	
Non représentés :	1	Séance du 12 novembre 2024
L'an deux mille-vingt-quatre et le douze novembre, le Conseil Municipal de la Ville de MONTEUX s'est réuni en présentiel salle du Conseil Municipal, après convocation légale reçue le cinq novembre, sous la présidence de Monsieur Christian GROS, Maire.		
Votants :	32	Étaient présents également :
Carine BLANC-TESTE, Samuel MONTGERMONT, Annie MILLET, Christophe MOURGEON, Mireille SAUVAYRE-GAUDIN, Philippe COLLET, Chantal GONNET-OLIVI, Stéphane MICHEL, Annie GARNERO Adjointes au Maire.		
Evelyne ESPENON, Gérard PREVOT, Mario HARELLE, Sylvie GACQUIERE, Michel MUS, Rosa-Lila HAMMACHE, Sandy ROUVEL, Sonia NAMOUCHI, Damien JUGE, Cyril GEEL, Caroline PLATERO-DELERM, Christiane TCHA SENG NOU, Mohammed AITANE, Jean-Claude OBER, Patrick ROUX, Frédéric BRES, Simon BERTHE, Conseillers Municipaux.		
Étaient représentés : Vital DELESNERAC-DEMENIVILLE, Simon SASTRE, Valérie BOURIQUET-TELLENE, Patrice de CAMARET, Nadège AZZINARI,		
Étaient absents et non représentés : Quentin ROUVIERE,		
Il a été procédé conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mohammed AÏTANE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.		

BUDGET VILLE 2024 : Décision modificative

Monsieur Samuel MONTGERMONT, Adjoint au Maire, explique qu'il est nécessaire de procéder à divers ajustements comptables par voie de décision modificative afin :

- d'augmenter les crédits pour le versement du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales et l'annulation de titres émis sur les années antérieures

- de rentrer au capital de la société coopérative d'Intérêt Collectif Beaulieu Maison des Agriculteurs

- de verser la participation contre la remise d'équipements communaux à la SPL

Le Conseil Municipal, Monsieur Samuel MONTGERMONT, Adjoint au Maire entendu et après en avoir délibéré à l'Unanimité des membres présents ou représentés,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L 1612-11,

Vu la délibération n°5 du 09 avril 2024 portant sur le vote du budget Ville 2024,

Considérant la nécessité de modifier le budget Ville de la commune de Monteux ;

Considérant que Monsieur Samuel MONTGERMONT, Adjoint au Maire, propose la décision modificative suivante :

Section de fonctionnement

Chapitre - Article - désignation	DEPENSES		RECETTES	
	Diminution des crédits	Augmentation des crédits	Diminution des crédits	Augmentation des crédits
014 - 7392221-020 « Fonds péréquation ress. Com. Et intercom »		10 000		
67 - 673-01 « Titres annulés (sur exercices antérieurs) »		12 000		

011 - 60612-213 « Energie – Electricité »	10 000			
011 - 60612-281 « Energie – Electricité »	10 000			
66 – 6615-01 « Intérêts comptes courants et de dépôts »	2 000			
TOTAL	22 000	22 000		

Section d'investissement

Chapitre - Article - désignation	DEPENSES		RECETTES	
	Diminution des crédits	Augmentation des crédits	Diminution des crédits	Augmentation des crédits
26 – 261 -020 « Titres de participation »		2 000		
21 - 21318-020 « Autres bâtiments publics »	214 000			
27 - 2764 – 020 « Créances sur des particuliers et autres personnes de droit privé »		212 000		
041 - 21318-020 « Autres bâtiments publics »		212 000		
041 – 2764 - 020 « Créances sur des particuliers et autres personnes de droit privé »				212 000
TOTAL	214 000	426 000		212 000

VOTE la décision modificative ci-dessus

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Et ont signé au registre le Maire et le secrétaire de séance.
Pour copie conforme.

Christian GROS



Maire de MONTEUX

Acte Exécutoire

Transmis le : 3.12.2024

Publié le : 3.12.2024

Notifié le :

Mohammed AÏTANE

Secrétaire de séance